



GEIEC

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
ISÈRE ÉNERGIE CLIMAT

OFFRE DE POSTE

CHARGÉ·E DE MISSION

Collectivités

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ISERE ENERGIE CLIMAT RECRUTE UN·E CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITÉS

Le GEIEC (Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat) est un groupement d'employeurs qui a pour adhérents des associations et entreprises qui œuvrent pour la transition énergétique et des modes de vie durables sur le territoire isérois.

Le GEIEC recrute pour la SPL ALEC un poste de chargé·e de mission – Collectivités basé à Saint Martin d'Hères.

Ce poste est ouvert en CDD sans terme précis pour le remplacement d'un salarié absent.

La Société Publique Locale Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (SPL ALEC) a pour objet la contribution à la mise en œuvre des politiques climatiques et de transition énergétique de ses collectivités actionnaires. Elle met notamment en œuvre le Service Public d'Efficacité Energétique métropolitain.



L'équipe de l'ALEC est actuellement composée de 55 personnes.

Contexte :

Le poste de chargé·e de mission – Collectivités est ouvert dans le pôle Collectivités et Entreprises, constitué d'une équipe de 10 contributeurs environ. Le poste est placé sous la responsabilité du Responsable de ce pôle.

LES MISSIONS DU / DE LA CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITÉS

Les missions du poste considéré portent principalement sur **l'accompagnement des collectivités du territoire de la métropole Grenobloise**. Le contenu et la proportion des missions indiqués sont susceptibles d'être ajustés lors de la prise de poste en fonction du contexte et du profil du candidat.

Le poste nécessite une bonne connaissance du domaine énergétique, afin d'être un interlocuteur pertinent et reconnu. En plus des compétences techniques, il s'agit de conseiller, convaincre, assister, accompagner des partenaires, et de leur proposer des actions de sensibilisation/formation sur des sujets nouveaux en lien avec l'énergie.

Nature des missions :

1/ Activités principales

L'accompagnement proposé par l'ALEC aux communes de la métropole sur leur patrimoine peut être de nature variée en fonction de leurs besoins et du contexte :

- **Suivi énergétique du patrimoine communal** : dans le cadre du service public de l'efficacité énergétique, l'ALEC réalise annuellement un bilan détaillé des consommations, dépenses et émissions pour les bâtiments, l'éclairage public et les véhicules des communes. Le bilan énergétique sert de tableau de bord aux communes pour détecter des dérives et mesurer le

résultat d'actions mises en œuvre. Présenté aux services et élus, il est aussi une base pour la définition des programmes d'actions annuels.

- **Optimisation des consommations et dépenses** : sur la base des résultats du bilan énergétique décrit précédemment et des demandes des communes, l'ALEC propose et réalise des actions d'optimisation énergétique, de réduction de leurs dépenses, et de recherche de financements.
- **Accompagnements et conseils sur des actions spécifiques de rénovation énergétique, construction neuve performante et projets d'énergies renouvelables** : il s'agit ici d'activités de natures très diverses, allant de la production de rapports techniques, l'appui à la définition de cahiers des charges, l'accompagnement en cours de projet, la recherche de financements jusqu'à l'appui au renouvellement de contrats d'exploitation de chauffage.
- **Sensibilisations / formations** aux aspects techniques, méthodologiques, réglementaires, financières autour de l'énergie.
- **Appuis divers à la structuration d'une démarche ou d'une organisation** grâce à des apports d'ordres méthodologique et stratégique.

Les thématiques traitées autour de l'énergie sont variées : performance énergétique des bâtiments, développement d'énergies renouvelables, qualité de l'air intérieur, optimisations des consommations, campagnes de mesures, recherche de subventions, ...

Les objectifs de l'ALEC sont, dans tous les cas, d'aider la collectivité à bien cerner et expliciter ses besoins, d'apporter un accompagnement personnalisé et adapté, mais aussi de proposer un suivi et un partenariat dans la durée, afin d'assurer continuité et progression dans les actions engagées par les communes.

Cette activité d'accompagnement est aujourd'hui assurée par une équipe dynamique et pluridisciplinaire de 6 chargés de mission.

2/ Activités ponctuelles

Le chargé·e de mission pourra le cas échéant participer, si nécessaire :

- A d'autres activités de la structure : surcroît d'activité, appui méthodologique ou technique, formation, communication, ...
- Aux tâches générales et à la vie de la structure

COMPÉTENCES et CONNAISSANCES PRINCIPALES SOUHAITÉES

- **Comptabilité énergétique / suivi énergétique** : lecture et analyse de factures/données de consommation, calculs de consommations, analyse d'indicateurs de performance ...
- **Connaissance du milieu des collectivités** locales et des acteurs publics
- **Connaissances techniques** en économies d'énergie / utilisation rationnelle de l'énergie : thermique du bâtiment, efficacité énergétique, énergies renouvelables.
- Compréhension et sensibilité aux **problématiques énergétiques, climatiques et Environnementales**, ...
- Bonne **maîtrise d'Excel**

APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISSES

- Adaptabilité et capacité à travailler sur plusieurs projets en simultané
- Excellentes capacités relationnelles, sens de l'écoute, pédagogie et aptitude au travail en équipe
- aisance dans l'animation de réunions et la prise de parole devant un public

- Capacités rédactionnelles, bonne maîtrise de l'orthographe et sens du détail
- Organisation, rigueur et capacité à prioriser les actions
- Dynamisme et esprit d'initiative
- Expérience ou appétence pour le travail en mode projet
- Capacité à développer et entretenir un réseau partenarial
- Sens de la diplomatie et compréhension des enjeux institutionnels et politiques

DIPLOMES / EXPÉRIENCES SOUHAITÉS

- Formation de niveau Bac +3 minimum (licence, master...) dans les domaines de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique, et des énergies renouvelables
- Expérience professionnelle en rapport avec les domaines cités appréciée

CONDITIONS DU POSTE

Le GEIEC et la SPL ALEC sont attentifs à l'équilibre vie privée - vie professionnelle. Il est ainsi proposé :

- Un CDD sans terme précis à pourvoir dès que possible dans le cadre d'un remplacement pour salarié absent.
- Statut cadre, selon les dispositions de la CCN BETIC SYNTEC.
- Temps plein avec récupération au réel (plusieurs modalités d'aménagement du temps de travail possibles : forfait annuel en heures ou forfait annuel en jours) ou temps partiel possible
- Souplesse dans l'aménagement de son temps de travail, pas d'horaires obligatoires : un vrai atout
- 2 jours employeurs offerts sur la période du contrat (en fonction de la date d'arrivée) + congés payés légaux
- Une rémunération de 32 000 à 37 000 € bruts annuels à temps plein en fonction du profil et de l'expérience
- Une mutuelle et une prévoyance avantageuses, prises en charge à 100% par l'employeur
- Des tickets restaurant et un forfait mobilités durables
- De la souplesse et des conditions matérielles pour télétravailler (jusqu'à 10 jours par mois pour un temps plein)
- Un cadre de travail agréable et convivial au siège de la SPL ALEC à St Martin d'Hères en Isère
- Une mission au sein d'une équipe engagée pour les transitions, dynamique et volontaire
- Le poste est aménageable

MODALITES DE CANDIDATURE

Date d'embauche souhaitée : dès que possible, idéalement courant février 2026

Le recrutement est réalisé par le GEIEC pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « **candidature au poste de N°1GE chargé·e de mission Collectivités** ».

Merci de transmettre obligatoirement votre CV et votre lettre de motivation **au plus tard le mardi 3 février**.

Les entretiens auront lieu dans la matinée du mardi 10 février 2026, dans les locaux de la SPL ALEC à Saint Martin d'Hères.